



FICHE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT

Comme indiqué sur la première page du dossier, l'admission à l'internat est limitée par sa capacité d'accueil. Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places, priorité sera donnée aux élèves dont le domicile est le plus éloigné, ou qui sont mal desservis par les transports collectifs. Cette décision pourra être rediscutée à chaque année scolaire.

D'autre part, nous vous informons que notre établissement accueille les élèves internes du lundi matin au vendredi soir sous la responsabilité et l'encadrement de plusieurs adultes et en présence d'une infirmière scolaire.

Une autorisation parentale peut être signée en début d'année et vaut dès lors pour chaque sortie du mercredi, signalée par l'élève. Pour les autres élèves non autorisés à l'année par les parents, tout retour au domicile un mercredi soir doit être signalé, au préalable, aux CPE par les parents avant le départ de l'interne du Lycée. Pour tous les autres soirs, les internes sont tenus d'être présents à l'internat sauf absence dûment justifiée au préalable par les parents, auprès des CPE.

Néanmoins, le personnel de l'établissement ou les services de secours peuvent être amenés à vous demander de prendre en charge votre enfant, et ce pour des raisons diverses : problème de comportement, consommation d'alcool ou de stupéfiants, problème de santé nécessitant une prise en charge, événements climatiques exceptionnels, etc...

Aussi, nous vous demandons d'être joignable en permanence aux numéros de téléphone indiqués sur le dossier. Si besoin, vous devrez vous rendre disponible pour venir prendre en charge votre enfant au lycée ou dans le service d'urgences indiqué par les services de secours et ce à toute heure du jour et de la nuit. A défaut, merci de bien vouloir renseigner ci-dessous les coordonnées d'un correspondant à qui vous acceptez de confier la responsabilité de votre enfant.

Je soussigné(e) Madame/ Monsieur :

Agissant en qualité de responsable légal de l'élève :

Scolarisé en classe de :

Désigne comme correspondant Madame/Monsieur :

Adresse complète :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

N° de téléphone professionnel :

Signature des responsables légaux

AUTORISATION D'ABSENCE A L'INTERNAT POUR LA NUIT DU MERCREDI AU JEUDI

Imprimé à remplir pour l'élève concerné

Je soussigné(e)responsable de l'élève.....

En classe de :

Autorise mon enfant à rejoindre le domicile familial le mercredi avant / après le repas jusqu'au jeudi matin pour la reprise des ses cours

Cette autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire en cours.

À le :

Signature du responsable :

AUTORISATION D'ABSENCE EXCEPTIONNELLE A L'INTERNAT EN CAS D'ABSENCE DE PROFESSEURS

Imprimé à remplir pour l'élève concerné

Je soussigné(e)responsable de l'élève.....

En classe de

Autorise mon enfant à rejoindre le domicile familial la veille et après ses cours **en cas d'absence de professeurs connue pour le lendemain et le libérant pour toute une journée.**

Cette autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire en cours.

Rappel : conformément au règlement intérieur, pour tous les autres cas, l'élève ne pourra quitter exceptionnellement l'internat et rejoindre son domicile que sur demande écrite (courrier, mail, fax) et justifiée des responsables légaux.

À le :

Signature du responsable :